

Assemblée générale du 12 décembre 2003

Ordre du jour :

Bilan des actions de l'année : Rolland
Bilan financier : Rolland
Élection du nouveau Bureau : Marcel ou M.Françoise
Objectifs de l'année 2004 : Nouveau Président
Mot du maire

Bilan des actions de l'année :

Quelques chiffres concernant les associations affiliées :

Nbre d'adhérents : 59

Nbre de nouveaux adhérents : 3

Souvenirs français (répertorie les morts pour la France qui ne sont pas inscrits sur les monuments)

Zénaïda (aide à un village mexicain)

Les Nymphéas

A noter que l'association « Nature et Environnement » a décidé de ne plus adhérer.

Avant d'évoquer les manifestations et autres actions réalisées au cours de l'année je voudrais vous exprimer ma satisfaction de constater qu'au fil de l'année les «visites» au bureau sont de plus en plus nombreuses.

Il est pour nous agréable de constater que les gens qui passent nous voir ne semblent jamais pressés de repartir.

Cela montre d'une part que les services rendus par l'OMIL conviennent et d'autre part que la « coordinatrice des associations » remplit pleinement et plus que correctement le travail demandé.

Je pense que la présence de la coordinatrice des associations, tous les jours de la semaine, dans un lieu ouvert à tous constitue pour l'ensemble de la population, membre d'association ou non, un plus non négligeable. En effet chacun, peut à tout moment, s'arrêter dans ce lieu pour communiquer, pour exprimer une idée ou simplement discuter avec Karine.

Et rien que pour ce service un peu « social » rendu par l'OMIL il est, je pense, heureux d'avoir créé cet emploi.

J'en profite pour remercier M. Le Maire qui nous a affectés de nouveaux locaux que vous pourrez visiter à la fin de l'AG. C'est, je pense un nouvel outil qui va nous permettre de satisfaire encore plus les associations.

Je vais maintenant rappeler les diverses manifestations auxquelles l'OMIL a participé et actions réalisées:

- Les 24H Kayak OUEST-France.

- La Guinguette. Comme déjà évoquée la formule devra sans doute être revue, en effet le Bureau de l'OMIL ne souhaite plus prendre cette opération à sa charge. Nous en discuterons bien sûr avec nos amis de l'OVIVE.

- Le Forum des associations. Qui a plu à certains et moins à d'autres mais qui a eu le mérite de ne pas laisser indifférent. Le prochain forum devant se dérouler dans 3 ans, il serait intéressant que les associations qui ont participé nous fasse un bilan et que les autres nous relatent le pourquoi de leur « non participation ».

- La remise des trophées. Nouvelle date, nouvelle forme... Mérite d'être encore améliorée même si cette année c'était déjà très bien. Nous tiendrons, bien sûr compte de vos remarques et suggestions. (Remerciement particulier à Christine Granvallet pour son investissement personnel dans la réussite de cet événement).

- Le Téléthon. (Sous la houlette de Yann qui lui aussi a su dynamiser la manifestation). Nous remercions l'ensemble des donateurs. Pour nous un don est un don et il n'est donc pas question que nous en distinguions plus l'un que l'autre.

- La venue du Père Noël. Cette année, l'opération aura lieu le mardi 23 décembre. Petit rappel : cette manifestation est offerte gratuitement par l'OMIL à l'ensemble de la population, c'est pourquoi nous ne souhaitons pas qu'il y ait comme l'an dernier, des tombolas ou autres sollicitations pendant son déroulement.

- Annuaire des associations

- Site Internet. Actuellement en cours de construction (remerciement à Eric Le Ruyet pour son aide).

Petit point sur la tenue des objectifs annoncés au cours de l'AG 2002 :

Réunir 2 fois dans l'année l'OMA et l'OMS : Réalisé partiellement

Location de matériels : Réalisé. Avec un certain succès (voir Bilan financier).

Achats : Percolateur. Vaisselle.

Réparation de la sono

Avant de passer au Bilan financier, je vais rappeler quelques points :

1. Tarif des cotisations Maintien à 30 Euros (vous pouvez applaudir ou nous suggérer une augmentation ...)
2. Calendrier des manifestations. : Enregistrement de vos souhaits clos le 15 janvier 2004 (plus de priorité par rapport aux particuliers).

Le Bureau de l'OMIL analysera les demandes en sa possession d'ici la fin de l'année et contactera les asso concernées par d'éventuels points durs.

Bilan financier :

Élection du nouveau Bureau :

Rappel de la composition du Bureau 2003 :

Président : Rolland Le Bouëdec (OMS)

Secrétaire : Rémy Servais (OMA)

Trésorière : Nadine Le Guen (OMA)

Secrétaire adjoint : Christine Granvallet (Comité de jumelage)

Trésorier adjoint : Jean Yves Alliot (OMA)

Vice-président : Yann Doucet (OMS)

Vice-président : Marc Le Sayec (OMS)

Membre : Franc Décurey (OMS)

Membre : Raymond Le Drian (OMA)

Composition du Bureau 2004 :

9 Délégués, 4 OMA, 4 OMS et 1 Comité de jumelage.

(Rappel des statuts : Les représentants de l'OMA votent pour les délégués OMA, ...)

L'OMA et L'OMS se sont réunis le 7 novembre 2003 pour désigner leurs représentants respectifs :

OMA : Rémy Servais – Jean-Yves Alliot – Raymond Le Drian – Maryse Picaut

OMS : Franck Décurey – Yann Doucet – Marc Le Sayec – Rolland Le Bouëdec

Vote :

Le Comité de jumelage a désigné son représentant pour 2004 : Marceline Lorcy.

Approbation de la décision de l'OMA : A mains levées

Rémy Servais - Jean-Yves Alliot - Raymond Le Drian - Maryse Picaut

Approbation de la décision de l'OMS : A mains levées

Franck Décurey - Yann Doucet - Marc Le Sayec - Rolland Le Bouëdec

Réunion rapide du nouveau Bureau pour désignation des rôles de chacun.

Bureau pour l'année 2004 :

Président : Rolland Le Bouëdec (OMS)

Secrétaire : Rémy Servais (OMA)

Trésorière : Marceline Lorcy (Comité de jumelage)

Secrétaire adjoint : Franck Decurey (OMS)

Trésorier adjoint : Jean Yves Alliot (OMA)

Vice-président : Yann Doucet (OMS)

Vice-président : Marc Le Sayec (OMS)

Membre : Maryse Picaut (OMA)

Membre : Raymond Le Drian (OMA)

Objectifs pour l'année 2004 :

Pour être certain de les tenir, on va se fixer cette année encore des objectifs raisonnables.

Manifestations

Venue du père Noël : (On a besoin de volontaires pour assurer la sécurité)

24h de Kayak (Marc)

Téléthon

Réunir les commissions de l'OMA et l'OMS, une fois par trimestre (15j avant les réunions de l'OMIL).

Edition de l'annuaire des associations. Les renseignements fournis dans les Dossiers de subvention devraient permettre de finaliser cet objectif pour fin février 2003.

Ouverture du site pour les asso. : contenu .:

Location de matériels et gestion des salles de la commune :

§ Objectif : satisfaire les demandes émanant des associations mais également des particuliers.

Achats :

Mobilier pour le bureau de Karine

Nouveau matériel informatique

Pour conclure :

Je ne reviendrai pas sur les quelques règles à respecter (liste des matériels souhaités à demander à l'OMIL et non pas aux ateliers. Éviter d'utiliser les salles sans autorisation, ...) qui facilitent les relations et la bonne entente entre les associations, je ne rappellerai pas, à l'instar de l'AG 2000, les Buts essentiels de notre structure mais je voudrais préciser un point :

Au cours de l'année, il arrive que des associations soient mécontentes du service fourni par l'OMIL (ex : Une salle réservée qui n'est pas propre, l'impossibilité d'obtenir une location de salle, etc. ...).

J'aimerais que le plaignant ne téléphone pas à Karine dont le rôle n'est pas de recueillir les ressentiments de tout à chacun.

Dans une telle situation, il est plus judicieux de s'adresser au président de l'OMIL ou éventuellement à un autre délégué du Bureau.

Le Bureau est là pour prendre des décisions, résoudre les problèmes et répondre aux questions des associations.

Je terminerai en reprenant la devise de notre structure :

« L'OMIL, à l'écoute des Associations ».

Merci, pour votre attention...